



SMAEP du Pas des Bêtes
Syndicat Mixte d'Adduction
d'Eau Potable du Pas des Bêtes

République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Pas des Bêtes**

Séance du 19 décembre 2024

Date de Convocation
10.12.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre à 10 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du SMAEP à LAGARRIGUE sous la Présidence de Monsieur COLOM Vincent, Président.

Date affichage
19.12.2024

Présent(e)s : Mmes CABROL Jacqueline, MADAULE Christiane, MM. AZAM Bernard, BOULOGNE Fabrice, COLOM Vincent, CUCULLIÈRES David, GARRIGUES Jean-Pierre, LAVAGNE Jean-Paul, MATHIEU Francis, MONTAGNÉ François, RAYSSÉGUIER Christian, VAUTE Alain.

Nbre Délégué(e)s : 16
En exercice : 15

Absent(e)s excusé(e)s :
MM. BATTUT Jean-Louis (procuration à M. LAVAGNE Jean-Paul), MARCOU Philippe (procuration à M. GARRIGUES Jean-Pierre), PHILIPPOU Didier (procuration à M. CUCULLIÈRES David).

Présent(e)s :
Pour :
Contre :
Abstention :

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.
M. Alain VAUTE a été élu Secrétaire de séance.

Délibération 2024-038

**Objet : Commune de LABRUGUIÈRE - Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable
Place de la Mairie.**

La Commune de LABRUGUIÈRE a engagé un projet d'aménagement de la Place de la Mairie et des rues adjacentes.

Un diagnostic du réseau existant a été réalisé avec l'exploitant VÉOLIA et a mis en avant la présence de canalisations en fonte grise qui nécessitent d'être renouvelées préalablement aux travaux d'aménagement.

Le projet prévoit le renouvellement des canalisations en PEHD DN 100 et DN 75 et la reprise de l'ensemble des branchements existants.

Les travaux sont estimés à 120 000 €HT soit un montant d'opération de 132 000 €HT.

Dans le cadre du diagnostic, il a également été mis en avant la présence de branchements plombs. Dans le cadre de ses engagements, VÉOLIA réalisera le renouvellement des branchements plombs identifiés.

La maîtrise d'œuvre des travaux sera réalisée par les Services Techniques de la Mairie de Labruguière.

Monsieur Le Président propose :

- De valider l'opération de renouvellement du réseau d'eau potable Place de la Mairie à LABRUGUIÈRE.
- De réaliser des demandes de subventions auprès du département du TARN et de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE.
- De procéder au lancement de la consultation des entreprises de travaux.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide favorablement à l'unanimité :

La réalisation de l'opération de renouvellement du réseau d'eau potable Place de la Mairie à LABRUGUIÈRE.

- De solliciter des demandes de subventions auprès du département du TARN et de l'Agence de l'Eau ADOUR-GARONNE.

- D'autoriser Monsieur Le Président à lancer la consultation relative à la présente opération.

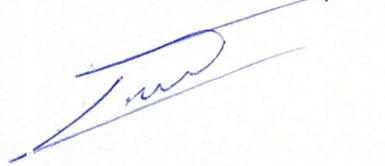
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer l'ensemble des documents et d'une façon générale à effectuer toute la démarche nécessaire se rapportant à cette affaire,

- D'autoriser Monsieur Le Président ou son Représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

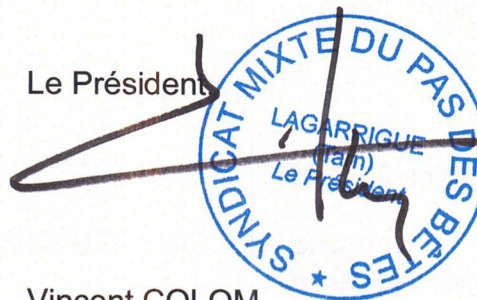
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,



Alain VAUTE

Le Président



Vincent COLOM